



# MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2025

Délibération n°2025-044-DE

## OBJET : Crédit-relais de trésorerie de 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne

**En exercice :**  
18 membres

**Présent(s) :** 14

**Excusé(s) :** 3

**Pouvoir(s) :** 3

**Absent(s) :** 1

Pour : 17  
Contre(s) : 0  
Abstention(s) : 0

Le treize octobre deux mille vingt cinq, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

**Date de convocation :** 08 octobre 2025

**Les membres présents en séance :**

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Patricia CHOMARAT, Alain CHEVET, Patrick MICHAUD, Pierre-Marie BROSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Céline VACHERON

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Chantal MEDAL pouvoir à Yves CHAZAL, Evelyne SKORUPOWSKI pouvoir à Patrice COUCHAUD, Stéphanie SEON pouvoir à Jeanne MAILLARD

**Le ou les membres absent(s) :**

Sabine GAUDIO

**Le ou les membres excusé(s) :**

Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Stéphanie SEON

**Secrétaire de séance :** Monsieur Yves CHAZAL

Madame MAILLARD informe que les travaux d'aménagement et de mise en accessibilité de la mairie ne sont pas terminés à ce jour. Les plantations de végétaux restent à réaliser et l'achèvement des travaux ne peut donc pas être déclaré.

De ce fait, les soldes de subventions ne peuvent pas être sollicités auprès des partenaires.

Afin de pallier aux dépenses et dans l'attente du versement des soldes de subventions qui pourrait prendre plusieurs mois, sur proposition de la commission Finances du 9 octobre 2025, Madame MAILLARD informe l'assemblée de la nécessité de souscrire un crédit-relais de 500 000 € sur une durée de 2 ans maximum. Il pourra être remboursé avant l'échéance dès que la trésorerie de la collectivité le permet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20251013-2025-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2025

Le Crédit mutuel, La banque postale et la Caisse d'épargne ont été sollicités en vue d'une proposition financière.

La commission Finances dans sa séance du 9 octobre 2025, propose de retenir l'offre de crédit-relais de la Caisse d'Epargne pour un montant de 500 000 € au taux de 2.96 % sur 24 mois.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :**

- **DECIDE** de contracter un crédit-relais de 500 000 Euros auprès de la Caisse d'Epargne.
- **PREVOIT** l'inscription des crédits nécessaires au Budget primitif 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs au contrat de prêt

Champdieu, le 13 octobre 2025

Le secrétaire de séance

Monsieur Yves CHAZAL

Le Maire,

Yves  
CHAZAL

Signature  
numérique de  
Yves CHAZAL  
Date : 2025.10.14  
19:42:24 +02'00'



Patrice  
COUCHAUD

Signature numérique  
de Patrice COUCHAUD  
Date : 2025.10.14  
22:37:20 +02'00'